



Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt général de la Région Ile de France, l'Université Paris Nanterre recherche sur l'année universitaire 2024/2025 :

Étudiante et étudiant Mentor

Objectifs

L'objectif du mentorat est de proposer aux étudiantes et aux étudiants un accompagnement personnalisé :

- sur les matières fondamentales des années concernées pour aider les étudiantes et étudiants à combler d'éventuelles lacunes dans l'acquisition de connaissances et de compétences,
- sur des éléments de méthodologie du travail universitaire, y compris dans le champ de la recherche documentaire, pour aider les étudiantes et les étudiants à devenir plus autonomes dans leur apprentissage,
- sur l'université, ses services et la vie étudiante,
- sur les domaines énoncés ci-dessus mais de façon plus spécifique pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap.

L'enjeu du mentorat est de favoriser la réussite des étudiantes et étudiants dans leur cursus universitaire.

La mentore ou le mentor assure une ou plusieurs missions parmi celles listées ci-dessous :

Missions

- **Tutorat méthodologique et disciplinaire destiné aux étudiantes et aux étudiants de L2 et/ou L3** (suivant l'organisation pédagogique).
- **Aide au travail documentaire et participation au bon fonctionnement de la bibliothèque.**
- **Favoriser l'accueil des étudiantes et des étudiants en situation de handicap et leur assurer un soutien méthodologique.**
- **Aider et orienter les nouveaux étudiantes et étudiants en les informant sur l'université et la vie étudiante.**

Formation et encadrement

Les étudiantes et les étudiants seront formés et encadrés dans leurs activités de tutrice ou tuteur disciplinaire par les enseignants référents du tutorat, formés et encadrés par les équipes du service de documentation pour les activités réalisées au sein des bibliothèques universitaires, formés et encadrés par le service Handicap et Accessibilité pour les activités d'accompagnement des étudiantes et des étudiants en situation de handicap, et par le service Universitaire d'Information et d'Orientation pour la mission de référente ou référent vie étudiante.

Conditions

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en Île de France pour l'année 2024/2025.
- Être âgé de 25 ans maximum au moment de la signature du contrat,
- Emploi étudiant sur la période de septembre 2024 à fin juin 2025.
- Rémunération de 18,20 euros bruts par heure.

Compétences requises :

- Connaissances disciplinaires
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit) et de l'environnement numérique
- Aptitude à travailler en équipe et de manière autonome
- Sens de l'écoute et du relationnel
- Connaissance des outils de recherche
- Rigueur et ponctualité

Merci de faire parvenir votre lettre de motivation et votre curriculum vitae en indiquant dans l'objet : « Mentor » et votre mention de diplôme, à :

Suio-emploietudiant@liste.parisnanterre.fr